

OFFRE D'EMPLOI

ENSEIGNANTES, ENSEIGNANTS EN MUSIQUE

Centre de services scolaire
de la Capitale



VOTRE RÔLE

- En tant qu'enseignante ou enseignant en musique au préscolaire et au primaire; tu seras responsable d'enseigner à des enfants de 5 à 12 ans les notions élémentaires en musique afin de les amener à développer leur attention, leur audition et leur sens artistique.
- Construire des situations d'enseignement-apprentissage concrètes et motivantes pour stimuler l'engagement et la réussite des élèves.
- Planifier, élaborer, organiser et mettre en application des activités pédagogiques selon le rythme de l'apprentissage.

DÉTAILS DE L'OFFRE

Numéro du concours : SRH-ENS-2022-2023

Le processus de recrutement est en continue.

- Rémunération : jusqu'à 92 027 \$ (selon l'expérience et la politique salariale en vigueur).

AVANTAGES DISTINCTIFS

- Notre programme d'insertion professionnelle disponible pour tous les nouveaux enseignants pour vous soutenir, vous guider et vous offrir divers ateliers.
- 1200 km² de territoire comprenant 67 établissements d'enseignement au cœur de la ville de Québec.

VOTRE PROFIL

- Être titulaire d'un brevet en enseignement ou d'une qualification légale d'enseigner;
ou
- Être inscrit(e) à temps plein au baccalauréat en enseignement ou à la maîtrise qualifiante en enseignement dans une université québécoise*;
ou
- Être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline en lien avec la matière à enseigner cela combiné à une expérience pertinente auprès d'une clientèle jeune ou adulte [1].

Pour les diplômes obtenus à l'étranger, l'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec délivré par le ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration attestant que vous avez un diplôme de niveau baccalauréat est requise.

* Une preuve d'inscription sera exigée

[1] Sous réserve de l'obtention d'une tolérance d'engagement dispensée par le ministère

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ORGANISATION...

Visitez cssc.gouv.qc.ca

POUR POSTULER

CLIQUER ICI

➤ PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ

Le CSSC applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

➤ LOI SUR LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT

Le CSSC est soumis à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État.

Centre
de services scolaire
de la Capitale

Québec